

CONTRAT 1333
N/REF : 6/07/2025 0H28 C:008508 I:12626
V/REF : Contrat N°001333 du 12/07/2024

BAR L'EDEN

**9 PLACE DU RONCERAY
35200 RENNES**

IMMEUBLE : BAR L'EDEN
9 PLACE DU RONCERAY
35200 RENNES

Rennes, le

12 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 9 RONCERAY - 06 71 24 78 32

MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. BAR EDEN

ENTRETIEN DU 01/09/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE BAS A GRAISSES 1M3
CURAGE DES RESEAUX ATTENANTS
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

2 FOIS PAR AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS DE GRAISSES : 36,00 EUROS HT / T(S) POUR 2024

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par mointié 2 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1'})$$

P : Prix révisé H.T.

P' : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

FACTURE N° 5090747

publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/07/2025

Prix de base du contrat	:	340,00
-------------------------	---	--------

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 03/2024	Valeur	: 138,9
	Mois de l'indice de révision	: 03/2025	Valeur	: 143,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT
1/ 2	Entretien Bac a Graisses	2/AN	348,11	174,05

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	M3 de déchets traité			36,86	36,86

TOTAL H.T.	210, 91
--------------------	---------

T.V.A.	a 20,00%		42,18
--------	----------	-------	-------

TOTAL T.T.C.En EURO _____253,09

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.